



Avancement de la Stratégie de Spécialisation Intelligente dite « S3 »

Philippe Jean-Pierre
Président du CRI





Avancement de la Stratégie de Spécialisation Intelligente dite S3

- 1- Rappel sur la nature de l'exercice « S3 »**
- 2- Processus de préparation**
- 3- Articulation générale de la S3**



1- Rappel sur la nature de l'exercice S3

*La Commission européenne fixe aux Etats membres et à leurs régions, comme condition préalable à l'octroi des fonds structurels, l'élaboration d'une **stratégie de recherche et d'innovation** reposant sur une **spécialisation intelligente dite S3**.*

*Il s'agit pour chaque région de définir des priorités et de focaliser ses ressources sur un **nombre limité** de domaines d'activités et secteurs technologiques où elle dispose d'un **avantage comparatif** et susceptibles de générer de **nouvelles activités innovantes** qui conféreront à moyen-terme, un **avantage concurrentiel** dans l'économie mondiale.*



2- Processus de préparation d'une S3 selon la Commission Européenne

La S3 est un processus de découverte qui doit conduire la région à une transformation économique. Cela implique de remplir 4 conditions :

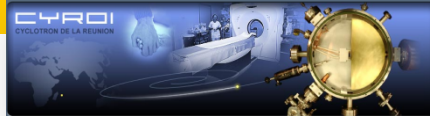
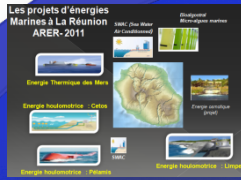
- **faire des choix (difficiles)** : sélectionner un nombre limité de priorités régionales pour se spécialiser dans un contexte de mondialisation.
- **Identifier les avantages comparatifs / concurrentiels de la région** (points forts / faibles): mobiliser le potentiel R&I (infrastructures, compétences) pour le faire correspondre aux besoins et capacités du marché; coopérer avec les autres régions.
- **Rechercher une masse critique**: développer des liens entre les secteurs existants dans la région pour permettre une diversification vers des domaines spécialisés; partir des activités ancrées dans la région pour aller vers d'autres, à plus forte valeur ajoutée.
- **Promouvoir le partenariat**: organiser des systèmes d'innovation avec les partenaires de la "quadruple hélice": universités & centres de recherche, entreprises, secteurs / fonds publics et société civile.

Dans certains cas, il suffit d'**adapter la SRI** (p.e. mieux cibler les priorités, développer la coopération entre les secteurs / régions et les synergies entre les partenaires / fonds); dans d'autres cas, il faut **(re)construire une SRI-RI**.



*3 priorités pour un
nouveau pacte de
croissance*

**La Réunion agile,
plateforme
d'élaboration et
d'expérimentation
pour une économie
numérique,
décarbonée et
inclusive**



**Développer la
dream destination
de
« l'e-co-tourisme »
expérientiel**



L'île de la bio économie tropicale



3 priorités, au carrefour d'un réel ou potentiel couple marché/produit et d'un avantage comparatif réel ou potentiel

- **L'île plateforme d'élaboration et de transformation au service d'une économie numérique décarbonée et inclusive**
 - Plusieurs facteurs de différenciations (géographie, démographie, cultures, climat de l'environnement des affaires, bases technologiques et R&D, défis insulaires de l'énergie et de l'environnement, le paradigme de l'économie numérique, tropicalisation,...)
 - Une dimension territoriale propice : visualisation et proximité, facilité des échanges internes
 - Une île ouverte, une île miroir, carrefour ou artiste du Monde...un territoire « agile »



3 priorités, au carrefour d'un réel ou potentiel couple marché/produit et d'un avantage comparatif réel ou potentiel

- **L'île Dream-destination de l'e-co-tourisme expérientiel :**
 - un patrimoine (humain, culturel, naturel) exceptionnel et une biodiversité à valoriser et à mettre en expériences : activités (l'effet «amazing experience »), générations (l'île sécurisée)
 - Une île « à mettre en tourisme » à développer
 - Faire de l'île un des membres du club des « Dream World Destinations » produire du rêve, de l'enchantement,...
 - L'importance du e-tourisme



3 priorités, au carrefour d'un réel ou potentiel couple marché/produit et d'un avantage comparatif réel ou potentiel

- **L'île de la Bioéconomie tropicale**
- Une réussite exceptionnelle
- Des fondamentaux propices au développement de la tropicalisation
- Des fondamentaux en R&D
- Des plateformes technologiques
- Des nouveaux défis et paradigmes à surmonter



3- Point d'étape sur orientations générales S3

I. Réunir les conditions d'une spécialisation

- 1 **Soutenir la découverte entrepreneuriale réunionnaise** : développer les infrastructures prioritaires, renforcer les capacités humaines, susciter l'innovation des entreprises
- 2 **Atteindre une masse critique** : structurer l'écosystème de l'innovation, développer l'intelligence territoriale pour soutenir les entreprises
- 3 **Mutualiser les risques inhérents à l'innovation**

II. Une spécialisation intelligente réunionnaise axée sur 3 priorités

1. **Priorité 1** : La Réunion, **territoire agile plateforme d'élaboration et de transformation** au service d'une économie numérique décarbonée
2. **Priorité 2** : La Réunion, **hub de la bioéconomie tropicale**
3. **Priorité 3** : La Réunion, **dream-destination de l'e-tourisme expérientiel**



***Merci de votre
attention***

